Iaorana, Bonjour !

N° 4 - DÉCEMBRE 2020

AVEN

Vérité Justice Transmission
Vétérans des Essais Nucléaires
1960 Sahara
Polynésie Française 1966

Sommaire

AVEN Info 2
CA DES 7 ET 8 OCTOBRE 2020 3
RELEVE DE DECISIONS DU CA DES 7 ET 8 OCTOBRE A LYON 3
Volet social 6
Témoignages 8
RENCONTRE ECOLE DES PORTES DRAPEAUX DU FINISTERE 14
Décès 15
Recherche 15
Responsables 16

Suivez l'actualité de l'association sur :

www.aven.org

Facebook :

AVEN France officiel

Iaorana, Bonjour !

Périodicité : trimestrielle

Directeur de la publication :
Jean-Louis CAMUZAT
Siège social :
44A, rue de la Favorite
69005 LYON
Tél. : 04 78 36 65 31
Permanence :
9h à 16h sauf le mardi
Du lundi au vendredi
CCP : LYON 12 838 02 K

Création et impression :
Evoluprint - Bruguières

Editorial

Au seuil de cette nouvelle année je viens vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2021.

Merci à mon conseil d'administration et à vous tous pour votre engagement envers notre association.

Je vous ai beaucoup sollicité cette année afin de sensibiliser nos élus. Notre attentisme et notre rapidité de réaction ont fait revenir nos sénateurs sur la suppression de la commission de suivi. Souhaitons que nos autres revendications soient toutes aussi positives.

L'année passée dite « COVID » est à oublier très vite et surtout ne sombrez pas dans le pessimisme en écoutant les diverses annonces gouvernementales.

Les annulations de nos réunions départementales, de nos expositions, de nos déplacements, des diverses cérémonies commémoratives, sans oublier notre Assemblée Générale ont été difficiles à prendre, mais nous devions suivre les mesures exigées en haut lieu et éviter tout risque de contamination de nos adhérents.

Sachez que nous sommes tous restés solidaires afin de respecter les véritables valeurs de notre combat envers tous nos vétérans et notre descendance.

Le 5 janvier 2020 correspondait aux 10 ans de l'obtention de la loi dite Morin… déjà ! Et en juin 2021 nous fêterons les 20 ans de la création de l'AVEN. Ce sera l'occasion de rendre hommage aux membres fondateurs de notre association.

L'activation de notre nouveau site (rajeuni et plus accessible) vient d'être effectuée et reconnaissons que cet outil de travail devenu indispensable pour nos communications et informations était attendu de tous. N'hésitez pas à le visiter.

Que cette nouvelle année qui s'ouvre à nous soit une année riche pour l'avancement de toutes nos revendications.

Prenez soin de vous.

Jean-Louis CAMUZAT

Pari gagné :

« Comme il s'y était engagé en début d'année, Rémy Montonneau (informaticien dans un datacenter), a complètement rajeuni et actualisé notre nouveau site activé le 13 novembre dernier.

Ce rajeunissement indispensable de notre site a demandé un travail colossal.

Aidé de sa sœur Stéphanie Daurat et de Jacques Youinou (tous deux membre de notre Conseil d'administration) ils y ont passé un nombre incalculable d'heures entièrement bénévolement (ce qui a le mérite d'être souligné).

Rémy et Stéphanie enfants de vétéran Daniel Montonneau présent en 73/74 du GT502 sur Papeete et Mururoa et décédé précocement 41 ans font partis de notre descendance et s'investissent pleinement dans notre association en mémoire de leur Papa ; Ils en sont l'avenir.

Bravant les critiques, les attaques voir les insultes de certains (es) ils ont mené à bien leur mission et je ne peux que les féliciter en y associant Jacques Youinou (Membre de notre CA) qui a effectué un travail de titan en y passant bon nombre de ses nuits.

Ce nouveau site, est le votre, celui des Vétérans des Essais Nucléaires et de notre descendance : il ne demande qu'à vivre. N'hésitez pas à remonter toutes vos informations Nationale, Régionales et Départementales (réunions, expositions, actualité, rencontres, témoignages etc. en vous adressant uniquement à Jacques Youinou youinou.jacquesdz@orange.fr Tel 06 81 02 83 83. qui les mettra en ligne.

Notre association étant Apolitique, Ni pour Ni contre le Nucléaire nous veillerons à ce que toutes les informations transmises soient UNIQUEMENT consacrées à la vie et l'actualité de l'AVEN avec ses peines et avec ses joies. »

Encore Merci à vous trois .

J.-L. Camuzat

(Président)

Bonjour à toutes et à tous,

Le CA a pu enfin se réunir (de justesse) les 7 et 8 octobre derniers même si certains n'ont pas pu se rendre à LYON en raison des risques sanitaires. Je vous donne donc ci-dessous un résumé des discussions et des décisions prises lors de cette réunion.

Une nouvelle période de confinement est en cours, ne soyez pas surpris de l'absence de Myriam certains jours de la semaine.

Prenez soin de vous et restez bien chez vous loin de la COVID.

Jean-Louis CAMUZAT Président de l'AVEN

CA DES 7 ET 8 OCTOBRE 2020

Présents : Jean-Louis CAMUZAT, Patricia GRENIER, Françoise GRELLIER, Stéphanie DAURAT, Jacques YOUINOU, Christian COULON, Gérard MAILLARD.

Invité(s) : Jean-Luc SANS

Excusés : Robert ADROT, Jean-Jacques GOURDE, Claude TESTE, Alain VALON

1) Organisation pendant le confinement :

Les règles de télétravail et de confinement ont été mises en place comme partout entre mars et juin dernier, la secrétaire était en télétravail et le siège a été fermé. Pendant toute cette période, le courrier n'a pas été traité, les chèques sont restés dans les enveloppes et aucun courrier n'a pu être envoyé aux adhérents notamment les cartes d'adhérent et les justificatifs fiscaux (pour 2020). Cependant l'association a continué son activité par internet.

2) L'AG 2021 se tiendra à BREST si les conditions sanitaires le permettent.

3) COMMISSIONS et PILOTAGE AVEN :

Commission et Pilotage AVEN : Rémy et Stéphanie regrettent les attaques persistantes sur le NET, ce qui a provoqué un certain retard dans le traitement des données. Le nouveau site va être opérationnel fin 2020. Le frère de Stéphanie : **Rémy MONTONNEAU** travaille dessus depuis un an bénévolement (sans aucune indemnisation). Stéphanie DAURAT, bénévole également, est membre du CA.

4) *PROJET de Règlement Intérieur (RI)* :

Le règlement intérieur est en étude, il sera validé par le CA prochainement.

5) Intervention de Jean Luc SANS

CIVEN : *en 2020, sur 38 dossiers étudiés, on note 28 acceptés, 3 refusés, 7 en attente de décision, et 13 en réflexion. Rappelons aussi que Jean Luc SANS ne siège pas au sein de la comité CIVEN. Mandaté par l'AVEN, il assiste aux réunions afin de représenter les vétérans qui le souhaitent et apporter les informations complémentaires à leurs dossiers.*

SUIVI MEDICAL CPAM : *Le questionnement à la CPAM n'a pas été suivi de réponses à ce jour.*

OBSIVEN : Le but du premier travail effectué par Jean-François GRENOT était de centraliser les recherches et aider au financement. Le départ de Jean-Claude KOUYOUDJIAN et les suites de la COVID n'ont pas permis de relancer l'activité de l'OBSIVEN, cela se fera fin 2020 ou début 2021.

L'université anglaise continue les recherches pour les anglais. La souscription pour les enfants de nos vétérans passera par l'Angleterre. L'OBSIVEN aura besoin d'une cotisation de la part des associations qui demandent des travaux.

6) Point sur la trésorerie :

Les comptes de l'AVEN sont très sains. Une épargne a été constituée en raison de la diminution des dépenses due au confinement, à l'annulation des réunions et de l'AG mais aussi en raison des économies réalisées dans la gestion des affaires courantes (communication, gestion du site, contrats renégociés).

Christian COULON est chargé par le CA d'organiser l'envoi des appels à cotisation en fin d'année. Il contactera les présidents départementaux pour connaitre leurs souhaits et définir avec eux les modalités.

La **lettre de mission** de Jean Luc SANS est reconduite en l'état jusqu'à la prochaine AG 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du CA a été levée le 8 octobre 2020 à 18h.

RELEVE DE DECISIONS DU CA DES 7 ET 8 OCTOBRE A LYON

Présents : Jean-Louis CAMUZAT, Patricia GRENIER, Françoise GRELLIER, Stéphanie DAURAT, Jacques YOUINOU, Christian COULON, Gérard MAILLARD.

Invité(s) : Jean-Luc SANS

Excusés : Robert ADROT, Jean-Jacques GOURDE, Claude TESTE, Alain VALON

Organisation pendant le confinement :

Les règles de télétravail et de confinement ont été mises en place comme partout entre mars et juin dernier, la secrétaire était en télétravail et le siège a été fermé. Pendant toute cette période, le courrier n'a pas été traité, les chèques sont restés dans les enveloppes et aucun courrier n'a pu être envoyé aux

adhérents notamment les cartes d'adhérent et les justificatifs fiscaux (pour 2020). Cependant l'association a continué son activité par internet.

L'AG 2021 se tiendra à BREST si les conditions sanitaires le permettent

COMMISSIONS et PILOTAGE AVEN :

Commission et Pilotage AVEN : Rémy et Stéphanie (BENEVOLES) : Rémy et Stéphanie regrettent les attaques persistantes sur le NET, ce qui a provoqué un certain retard dans le traitement des données. Le nouveau site va être opérationnel fin 2020. Le frère de Stéphanie : Rémy MONTENNEAU travaille dessus depuis un an bénévolement (sans aucune indemnisation).

PROJET de Règlement Intérieur (RI) :

Le règlement intérieur est en étude, il sera validé par le CA prochainement.

Intervention de Jean Luc SANS

CIVEN : en 2020, sur 38 dossiers étudiés, on note 28 acceptés, 3 refusés, 7 en attente de décision, et 13 en réflexion. Rappelons aussi que Jean Luc SANS ne siège pas au sein de la commission CIVEN. Mandaté par l'AVEN, il assiste aux réunions afin de représenter les vétérans qui le souhaitent et apporter les informations complémentaires à leurs dossiers.

SUIVI MEDICAL CPAM : Le questionnement à la CPAM n'a pas été suivi de réponses à ce jour.

OBSIVEN : Le but du premier travail effectué par Jean-François GRENOT était de centraliser les recherches et aider au financement. Le départ de Jean-Claude KOUYOUDJIAN et les suites de la COVID n'ont pas permis de relancer l'activité de l'OBSIVEN, cela se fera fin 2020 ou début 2021.
L'université anglaise continue les recherches pour les anglais. La souscription pour les enfants de nos vétérans passera par l'Angleterre. L'OBSIVEN a besoin d'une cotisation de la part des associations qui demandent des travaux.

Point sur la trésorerie : Les comptes de l'AVEN sont très sains. Une épargne a été constituée en raison de la diminution des dépenses due au confinement, à l'annulation des réunions et de l'AG mais aussi en raison des économies réalisées dans la gestion des affaires courantes (communication, gestion du site, contrats renégociés).

La lettre de mission de Jean Luc SANS est reconduite en l'état jusqu'à la prochaine AG 2021.

Fichier adhérents et cotisations : Christian COULON est chargé de mettre en place l'appel à cotisation et contactera les présidents pour connaitre leurs souhaits : envoyer eux même le courrier ou bien le faire partir du siège. Merci de répondre à sa demande d'information rapidement.

Cooptation ou intégration : Le CA décide de coopter Jean Michel SANTERRE Président Départemental de la Somme (hauts de France) sachant que sa qualité de membre du CA devra être validée par la prochaine AG de 2021. Il en est de même pour Jean Paul BOURDIN Président départemental du VAR (région PACA). Cette décision permet aussi d'animer deux régions qui n'avaient plus de responsable régional.

Descendance : Stéphanie présente les résultats des premières réponses qu'elle a dépouillées, les différents tableaux présentés font apparaître une diversité importante de pathologies, bien au-delà des seules maladies radio induites le peu de réponse pour l'instant ne permet pas de tirer des conclusions.

Projet sur le dossier de la reconnaissance des veuves :

Jean-Louis a discuté avec le cabinet d'avocats du projet destiné à défendre les veuves et faire valoir l'impact du décès de leurs époux. A ce jour, elles ne sont pas concernées directement par une indemnisation : seuls les vétérans et les enfants sont bénéficiaires. Cécile LABRUNIE est tout à fait d'accord pour se lancer dans ce mème combat.

Actions médailles, commission de suivi :

Les lettres adressées à Florence PARLY sont restées sans suite à ce jour. Une nouvelle action auprès des députés et des sénateurs est en marche.
Suite à quelques interrogations et appels de certains(nes) et afin de ne divulguer aucune mauvaise information, qui ne pourrait que nuire à notre association et aux actions lancées auprès de notre ministre de la santé Olivier VERAN, je vous précise que la commission de suivi n'a jamais été supprimée et reste à ce jour toujours en vigueur.

Mémorial :

Des courriers ont été échangés entre le président de l'AVEN et le président de l'AMNDVDEN. Malgré quelques litiges et un accueil très froid de la part de Roland PICAUD, Jean Louis CAMUZAT souhaite organiser une réunion sur le site du mémorial afin de relancer la région lyonnaise et de faire connaitre ce site à l'ensemble des adhérents de l'AVEN sachant que ce mémorial est une initiative de l'AVEN et qu'il est celui de tous nos vétérans du Sahara et de Polynésie.

Anniversaire de l'AVEN

L'an prochain, l'AVEN fête ses 20 ans. Ce serait bien de le fêter lors des réunions et à cette occasion si vous avez des idées, n'hésitez pas à contacter vos présidents départementaux ou régionaux.

ANNEE 2020 = ANNEE BLANCHE

Du fait que nous n'avons pas pu tenir notre assemblée générale 2020 en raison des mesures sanitaires dues à la COVID 19, tous les membres du CA, les membres renouvelables et les membres cooptés devront considérer cette année 2020 comme blanche et seront élus ou réélus lors de l'assemblée générale de Brest en octobre 2021 (article 9 des statuts de l'AVEN).

Jean Louis Camuzat

Président National

LE COIN DE LA TRESORIERE

Chère adhérente, cher adhérent,

L'année 2020 se termine dans quelques jours et je tiens à vous remercier de votre soutien pendant toute cette période bien particulière. L'AG ayant été annulée ainsi que la plupart des réunions départementales, je n'ai pas eu l'occasion de vous présenter les comptes ni même nos prévisions. Sachez que l'association fonctionne grâce à vos cotisations et vos dons et que sans vous, l'AVEN ne pourrait pas livrer le même combat.

Pour information, les adhérents qui ont souscrit au prélèvement mensuel ou annuel recevront leur justificatif fiscal au cours du premier trimestre 2021. Ne vous inquiétez pas, ils arriveront bien avant votre déclaration de revenus.

Si vous le souhaitez, vous pouvez encore verser des dons à l'AVEN pour bénéficier d'une remise fiscal sur les revenus 2020 (par chèque, par CB ou par virement). Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet (wwx.aven.org), contacter votre président départemental ou régional, ou bien appeler la secrétaire à LYON.

Merci à vous tous et prenez bien soin de vous.

La trésorière

Françoise Grellier

RAPPEL : Dossiers juridiques

A réception de votre convocation au CIVEN (envoyée par notre cabinet d'avocat) n'hésitez pas de dénommer Jean-Luc SANS, mandaté par l'AVEN, afin de défendre votre dossier de demande d'indemnisation. Rappelons que Jean-Luc ne siège pas au Comité CIVEN : il assiste aux réunions et il est consulté par celle-ci afin d'apporter les informations complémentaires de vos dossiers.

Suite à quelques interrogations et appels de certains(nes) et afin de ne divulguer aucune mauvaise information qui ne pourrait que nuire à notre association et aux actions lancées auprès de notre ministre de la santé Olivier VERAN, je vous précise que la Commission de Suivi n'a jamais été supprimée et reste **toujours en vigueur**.

Certes, cette commission a été chahutée en mars dernier mais face à notre vigilance et à votre réactivité en remettant un courrier à vos sénateurs. Cette proposition de suppression a été rayée de la proposition de loi ; qu'on se le dise ! (à diffuser largement à tous vos contacts).

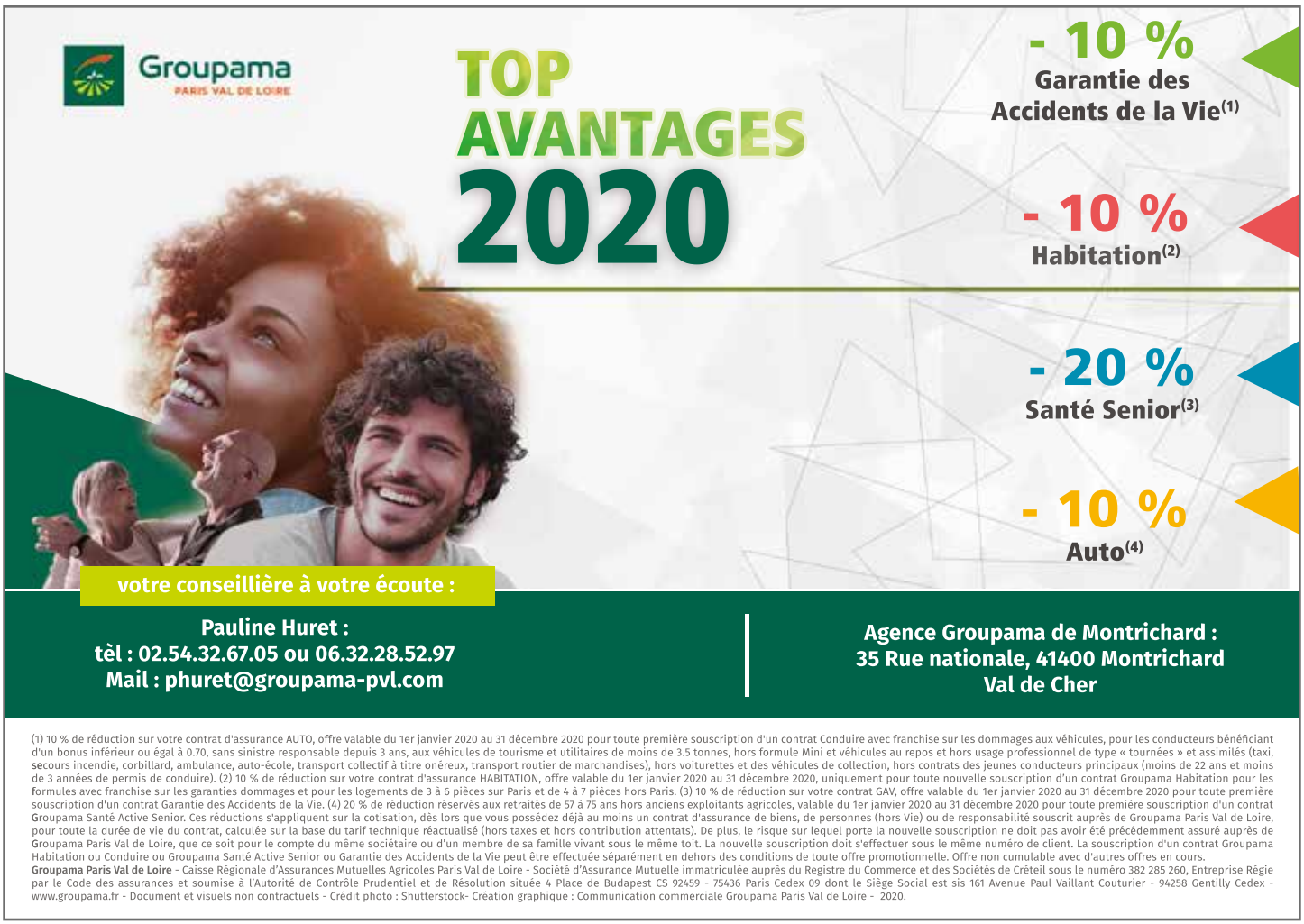

(1) 10 % de réduction sur votre contrat d'assurance AUTO, offre valable du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour toute première souscription d'un contrat Conduire avec franchise sur les dommages aux véhicules, pour les conducteurs bénéficiant d'un bonus inférieur ou égal à 0.70, sans sinistre responsable depuis 3 ans, aux véhicules de tourisme et utilitaires de moins de 3.5 tonnes, hors formule Mini et véhicules au repos et hors usage professionnel de type « tournées » et assimilés (taxi, secours incendie, corbillard, ambulance, auto-école, transport collectif à titre onéreux, transport routier de marchandises), hors voiturettes et des véhicules de collection, hors contrats des jeunes conducteurs principaux (moins de 22 ans et moins de 3 années de permis de conduire). (2) 10 % de réduction sur votre contrat d'assurance HABITATION, offre valable du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, uniquement pour toute nouvelle souscription d'un contrat Groupama Habitation pour les formules avec franchise sur les garanties dommages et pour les logements de 3 à 6 pièces sur Paris et de 4 à 7 pièces hors Paris. (3) 10 % de réduction sur votre contrat GAV, offre valable du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour toute première souscription d'un contrat Garantie des Accidents de la Vie. (4) 20 % de réduction réservés aux retraités de 57 à 75 ans hors anciens exploitants agricoles, valable du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour toute première souscription d'un contrat Groupama Santé Active Senior. Ces réductions s'appliquent sur la cotisation, dès lors que vous possédez déjà au moins un contrat d'assurance de biens, de personnes (hors Vie) ou de responsabilité souscrit auprès de Groupama Paris Val de Loire, pour toute la durée de vie du contrat, calculée sur la base du tarif technique réactualisé (hors taxes et hors contribution attentats). De plus, le risque sur lequel porte la nouvelle souscription ne doit pas avoir été précédemment assuré auprès de Groupama Paris Val de Loire, que ce soit pour le compte du même sociétaire ou d'un membre de sa famille vivant sous le même toit. La nouvelle souscription doit s'effectuer sous le même numéro de client. La souscription d'un contrat Groupama Habitation ou Conduire ou Groupama Santé Active Senior ou Garantie des Accidents de la Vie peut être effectuée séparément en dehors des conditions de toute offre promotionnelle. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours.
Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Société d'Assurance Mutuelle immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 382 285 260, Entreprise Régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 dont le Siège Social est sis 161 Avenue Paul Vaillant Couturier - 94258 Gentilly Cedex - www.groupama.fr - Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Shutterstock- Création graphique : Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire - 2020.

Petit rappel pour le volet social

Depuis la mise en place du "volet social", de nombreux adhérents (à jour de leur cotisation) et leurs enfants peuvent profiter d'avantages et tarifs préférentiels négociés auprès de nos différents partenaires.

Vous pouvez prendre directement contact avec nos différents partenaires en vous référençant de l'AVEN et en précisant le code d'accès ou mot de passe.

ATTENTION, la photocopie de votre carte d'adhérent à jour vous sera demandée lors des demandes de renseignements ou réservations...

IGESA
Code d'accès « IGESA »
Tél : 04 95 55 20 20
Pour les réservations des enfants des ayants droit de l'AVEN aux centres de vacances IGESA :
Code d'accès « IGESA »
Tél : 04 95 55 30 30

Assurances AXA
Mutuelles : Code d'accès Assurance Mutuelle « CLOVIS »
Tél : 02 47 20 88 46
AssurancesAutomohilenlahitation/Protections juridiques :
Code d'accès Assurance automobile, habitation, protections juridiques « CLOVIS »
Tél : 05 49 59 20 95

Résidences vacances
VVF, Trigano, Pierre et vacances, Goelia
Code d'accès Pierre et vacance « CLOVIS »
Tél : 01 45 74 70 74
Coded'accès VVF « 56198»
Tél : 0 825 003 211 ou Tél: 04 73 43 00 43
Code d'accès Campéole-Tirgano « CE AVEN 7335 dl»
Tél : 08 26 30 12 15
Code d'accès Goélia « VDI AVEN »
Tél : 01 60 76 59 00

Les villages vacances BELAMBRA
Code d'accès BELAMBRA « 1877 S » login : AVEN
➢ sur le site : www.belambra.fr/collectivités
Tél : 08 90 64 53 54

Vacances passion
Code d'accès à Vacances Passion « AVEN 411 »
➢ sur le site : http://www.vacances-passion.org

Résidence de repos
Code d'accès Résidence des médaillés militaires « CLOVIS »
Tél : 04 84 00 53 00

RELAIS THALASSO BENODET/ HÔTEL KASTEL***
Réservation : La Baule/Pornichet
Tél : 02 40 60 80 80
Réservation : Bénodet
Tél : 02 98 66 27 00
Réservation : Carnac
Tél : 02 97 52 53 10

L'offre d'Air Tahiti Nui
Contacter notre bureau de Paris
Tél : 08 25 02 42 02 (0,15€min)
Horaire d'ouverture : 8h à 19h en semaine
et de 9hà 17h le samedi

GROUPAMA
Notre conseillère Pauline Huret
Tél : 06 32 28 52 97
➢ phuret@groupama-pvl.com

Conditions

Pour bénéficier du volet social il faut

- Être vétéran ou descendant direct de vétéran civil ou militaire ayant participé au programme d'essais nucléaires français sur les sites du Sahara et/ou de Polynésie Française entre 1960 et 1996.
- Être adhérent à l'AVEN à jour de ses cotisations, et en possession de sa carte nominative.
- Prendre contact avec J. Louis CAMUZAT, Président de l'AVEN, chargé du suivi social par téléphone au **07 63 73 61 25** ou par courriel : contact ➢ **aven.jlcamuzat@gmail.com**

Suivez l'actualité de l'association sur: www.aven.org ou sur facebook : **www.facebook/aven.org**

SECRETARIAT

Myriam est à nouveau en télétravail plusieurs jours par semaine.

Elle assure les permanences téléphoniques au siège les :

Lundi, Mercredi et Vendredi, uniquement l'après-midi de 12h à 16h

Actuellement, le siège n'est pas ouvert et aucun adhérent ou bénévole n'est autorisé à s'y rendre. En cas d'urgence, vous pouvez contacter votre président départemental ou régional.

Merci de votre compréhension.

Modèle de lettre

A _____, le _____

Lettre recommandée avec AR

OBJET : demande de suivi médical post-professionnel – exposition aux rayonnements ionisations dus aux essais nucléaires français

Monsieur le Directeur,

J'ai été affecté *[dans le SAHARA / en POLYNESIE FRANCAISE]* sur le site d'expérimentations nucléaires de *[REGGANE / IN ECKER / MURUROA / FANGATAUFA]* entre le (…) et le (…).

Pendant ce séjour, j'ai été exposé au risque d'irradiation (exposition externe aux rayonnements ionisants) et au risque de contamination (exposition interne aux rayonnements ionisants par inhalation et ingestion de poussières et gaz radioactifs).

La loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français mentionne les zones concernées par les essais nucléaires français et les périodes de contamination officiellement admise.

Le décret n° 2010-653 du 11 juin 2010, modifié par le décret n° 2014-1049 du 15 septembre 2014, puis par le décret n° 2019-520 du 27 mai 2019, prévoit une liste de **23 cancers radioinduits** établie « conformément aux travaux reconnus par la communauté scientifique internationale ».

Par conséquent, je demande à bénéficier d'un suivi médical post professionnel renforcé pris en charge par la Caisse primaire d'assurance maladie, en l'application de l'**article D. 461-25 du Code de la sécurité sociale** :

« *La personne qui au court de son activité salariée a été exposée à des agents cancérogènes figurant dans les tableaux visés à l'article L 461-2 du Code de la sécurité sociale (…) peut demander, si elle est inactive, demandeur d'emploi ou retraitée, à bénéficier d'une surveillance médicale post professionnelle prise en charge par la caisse primaire d'assurance maladie (…)* ».

Au cours de la réunion de la Commission de suivi des conséquences des essais nucléaires (CSCEN) du 11 février 2019, le Ministre de la Santé et le Directeur de la Santé ont confirmé que les «vétérans des essais nucléaires» ont droit de bénéficier d'une surveillance médicale post-professionnelle telle que prévue à l'article susmentionné.

Dans l'attente de vous lire en retour,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Signature

Pièces jointes :

- copie état de service (ou attestation de présence sur zone d'expérimentations)
- copie liste maladies radio induites
- copie Loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010
- copie compte rendu CCSCEN du 11 février 2019

CCSCEN du 11 FEVRIER 2019

Le 11 février s'est tenue au Ministère de la santé la réunion de la commission de suivi des conséquences des essais nucléaires, sous la présidence de la Ministre Agnès Buzin.

Le résultat présente de nouvelles avancées pour l'AVEN.

- Après discussion sur la comparaison entre la liste des maladies reconnues par l'UNSCEAR et celle prévu dans la Loi Morin, la commission décide de rajouter deux maladies : cancer des voies biliaires et de la vésicule biliaire.
- Suite à l'intervention de Jean-Luc Sans, il est prévu pour la prochaine commission de se prononcer sur d'autres maladies, notamment les cancers du pancréas et tableau comparatif du pharynx ceci afin de se rapprocher de l'harmonisation des deux listes (voir des deux listes page 3 bulletin n° 2-2018).
- Sur l'interrogation de Gilles Leheilleix de la FNOM et de J. Luc Sans, Mme la Ministre et le Directeur de la Santé confirment que les vétérans des essais nucléaires ont droits au suivi médical prévu par l'article D. 461-25 du Code de la sécurité (voir pôle santé page 3 bulletin n° 2-2018).
- Sur interrogation de Yannick Lowgreen de Tamaril Moruroa et de J.-Luc Sans, le représentant du Ministère des armées nous confirme que la chancellerie a été interrogée sur la création d'un titre de reconnaissance spécifique pour les vétérans des Essais Nucléaires. En cas de refus ou de sursoit, de la part de la chancellerie, l'armée étudie la mise en place d'une récompense ? Agnès Buzin s'engage à interroger le ministre des armées sur ce sujet. Jean Luc Sans souligne que cela fait 7 ans que la chancellerie a été interrogée, et, qu'il serait souhaitable qu'elle formule une réponse circonstanciée, d'autant que les évènements de 2015 ont démontrés qu'il suffit d'un décret de la Présidence de la République pour créer une décoration.

La prochaine réunion de la commission de suivi est prévue pour septembre 2019.

L'Algérie et la bombe

Tout le monde sait que la France a procédé à 17 essais nucléaires au Sahara entre le 13 Février 1960 et le 16 Février 1966. Aussi il n'est pas dans mes propos qui suivent la moindre allusion de nier les dégâts opérés par ces expériences mais de rester vigilant sur la réalité des faits.

En 2006, soit cinq ans après la création de l'AVEN et de Moruroa et Tatou, l'Algérie a commencé à se manifester et a décidé l'organisation d'un « *Colloque international sur les essais nucléaires dans le monde* » avec pour thèmes à traiter : « *le cas du Sahara : santé, environnement et droit des victimes* » Ce colloque organisé, sous l'égide de Ammar Mansouri, par Bruno Barrillot *(1)* en ce qui concerne le choix des intervenants, eut lieu les 13 et 14 Février 2007.

L'Algérie commençait à se cicatriser de la « décennie noire » (1991-2002) et des dizaines de milliers de morts d'un conflit qui opposa l'Armée et les groupes révolutionnaires islamistes. Pour cela il fallait un dérivatif à la population, ce fût les essais nucléaires.

Le pli étant pris, en Février 2010, ce fût un nouveau colloque, organisé cette fois ci par le Ministère des Moudjahidines pour lequel je fus invité, en tant que fraichement élu Président de l'AVEN. Puis un dernier en Février 2011 clôturera cette série.

Depuis lors, à chaque anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, ou de la première explosion au Sahara, la presse Algérienne se déchaine contre le « génocide français au Sahara » Les mêmes articles paraissent régulièrement depuis mars 2019, date des émeutes nationales. Toujours les mêmes tentatives de dérivatif à la colère populaire.

Pourtant, vu la situation politique internationale de la France en 1962, année d'indépendance de l'Algérie, aucun essai n'aurait pu, à part les quatre tirs Gerboises et Agathe, être exécutés sans la bénédiction de la nouvelle république Algérienne.

Quelques éléments de preuves ?

À partir de Mai 1962, *(2)* c'est-à-dire deux mois après le cessé le feu il est décidé par la France de laisser la jouissance des infrastructures militaires à la nouvelle armée Algérienne formée avec l'aide d'instructeurs Français. (Un bataillon de gendarmerie Algérienne a été formé par cinq gendarmes français, dont un certain Jean-Claude Sans, détaché avec famille à M'Sila.)

C'est ainsi qu'à partir de mars/avril 1963, un détachement de l'Armée Algérienne encadré par le Capitaine (ou Commandant) Mohammed Bendjebbar était présent sur le site de Reganne au moment de l'amorce d'évacuation de la base et chargé par sa hiérarchie de participer au ramassage et enfouissement des épaves des matériaux contaminés. Irradié, il sera mis en retraite à l'âge de 36 ans. Et Kasdi Merbah, alors patron de la Sécurité militaire, lui intima l'ordre de garder le secret.

Pour mémoire, Mohammed Bendjebbar, décédé à Oran en 2012, est longtemps resté en contact avec l'AVEN, et fait partie des rares Algériens indemnisés par le CIVEN.

Plus tard, la France fit d'autres propositions au Colonel Boumediene, *(3)* Président de l'Algérie, concernant les bases de Reganne, In Ecker et Namous en date de Janvier 1967.

Il n'y a eu aucune transaction de ce genre dans les accords d'Évian mais les rapprochements dans ce sens ont commencés après le coup d'État de Juin 1965. La motivation du gouvernement Français était vraisemblablement due à l'attitude politique du Colonel Boumediene.

Toujours est il que les autorités Algériennes dès la période 63/65 avaient une vue assez pertinente sur l'état des bases et lieux protégés (zones de tirs et d'enfouissement)

En conséquence déclarer que les français ont tout laissé à l'abandon en ne protégeant pas l'endroit est un mensonge politique, puisque l'État Algérien en a été dépositaire. Et, en tant que dépositaire, il connait les zones contaminées puisque son armée a participé aux derniers enfouissements, qui, pour mémoire, étaient regroupés sur un même secteur.

J.-L. Sans

Sources : *(1) : page 167 histoire d'un combat, Bruno Barrillot 2010*
(2) : note secret défense premier ministre 18 Mai 1962
(3) : Larbi Benchiha notes secrets défenses sur B2 Namous

TEMOIGNAGES D'UNE EPOUSE

En ces quelques lignes je voudrais vous retracer le parcours à la légion étrangère de mon époux Christian BOLJAC né le 16.06.1946.

Il était à Mururoa du 23/03/1980 au 25/03/81 puis du 20/05/81 au 19/05/82.

Il était Chef d'Atelier Mécanicien supervisant 40 mécaniciens pour tous les véhicules de l'armée du 5ème R.M.P de la Légion Etrangère.

Rentré à la Légion Etrangère le 17/06/69 il a terminé au grade d'Adjudant.

Ces diverses missions :

- Madagascar du 18/02/70 au 23/08/72
- Guyane du 24/04/74 au 30/08/76

Atteint et diagnostiqué en 2016 de démence fronto-temporale maladie apparentée à ALZHEIMER
Irradié à Mururoa autres conséquences
Insuffisance cardiaque et respiratoire
Gynécomastie
Dérèglement hormonal
Impuissance sexuelle (testicules atrophiées)

Anne-Marie Boljac

Témoignage de Michel Berly

Après mes classes au C.I. du 2ème RAMA à Castres, j'embarquais le mardi 14 juillet 1960 à PORTVENDRE, à bord du Kairouan à destination d'ORAN en Algérie. Après une traversée mouvementée, la mer étant très mauvaise, j'arrivais à ORAN le lendemain. Je ne resterai que très peu de temps dans cette agglomération.

Dans la nuit du 16 juillet, je prenais le train appelé « la rafale » pour aller à COLOMB BECHARD. Le convoi est composé de plusieurs wagons, dont certains réservés au transport de marchandises et à la troupe sur les côtés desquels on pouvait lire : « 8 chevaux en long ou 32 hommes » ce qui n'était pas sans rappeler certains convois pendant la guerre 39/45.

Prochain arrêt PERREGAUVILLE (orthographe incertaine). Une locomotive supplémentaire est ajoutée au convoi qui repart à vitesse réduite et attaque bientôt les contreforts des Atlas. J'ai le temps de descendre du wagon, d'uriner et de remonter à bord. A la tombée de la nuit, nous atteignons AIN SEFRA. La chaleur se fait de plus en plus sentir, et le vent de sable fait vaciller les toiles de tentes sous lesquelles je vais devoir passer la nuit. L'apprentissage de saharien commence.

Nouveau départ en début de matinée. Arrivée à COLOMB-BECHARD en fin de journée. J'apprends que je ne fais plus partie de la coloniale mais du 620ème groupe des armes spéciales. J'effectue un stage radio graphiste renforcé et m'initie au fonctionnement des postes émetteurs récepteurs ANGRC 9 et SCR 193. Puis un matin, j'embarque à bord d' un DC3 dakota en direction de REGGAN à environ 800 kms au Sud. Peu après, je suis nommé Brigadier et affecté à la 2ème batterie mobile de détection et décontamination.

Deux à trois fois par semaine, à bord d'un 4x4 Dodge conduit la plupart du temps par mes camarades M. Bernard ou T. Jacques, je me rends sur le camp de tir d'HAMOUDIA pour effectuer des relevés de radioactivité sur les points zéro de gerboise bleue et gerboise blanche. Ma protection est constituée d'une combinaison en toile blanche, d'un masque à gaz en caoutchouc (ANP 53), de gants et de bottes également en caoutchouc. Nous approchons parfois à 50 mètres du point zéro. La radioactivité est encore très forte 250 Rh sur certains points chauds.

En novembre, l'hiver approche, la température baisse, les vents de sable s'intensifient. Le 27 décembre, je suis sur le terrain depuis hier pour l'explosion de gerboise rouge, explosion de faible puissance. Je pars en direction du point zéro peu après. Radioactivité faible à nulle coté Nord. Maximum relevé 23 Rh.

3 janvier 1961, j'embarque à bord d'un Nord Atlas (Nord 2501) à destination D'EL OED pour une mission de maintient de l'ordre. De retour à REGGAN, je suis les cours du peloton sous-officier armes spéciales.

Quelques mois sont passés. Le vent de sable souffle depuis trois jours. Ce sable s'infiltre partout, dans le lit, les vêtements, je mange et respire du sable, peut-être est-il contaminé. Nous apprenons qu'un mouvement insurrectionnel fait rage à ALGER. La garde autour de la base est renforcée. Il se murmure que les belligérants pourraient s'emparer de la bombe.

Mardi 25 avril 1961, il y a beaucoup de militaires sur le terrain du champ de tir d'HAMOUDIA, notamment une partie d'un régiment venu d'Allemagne avec ses véhicules. Je remarque des chars Patton placés très près de la tour sur laquelle doit exploser la quatrième et dernière explosion aérienne, gerboise verte. Cette dernière n'a pas fonctionné comme prévu, sa puissance a été bien inférieure, heureusement pour nous et les militaires venus d'Allemagne car nous aurions été pulvérisés car placés très près du point zéro. Le 620ème GAS se trouvait juste sous les retombées radioactives. J'alerte le P.C. par radio. La réponse presqu'immédiatement : « restez sur place ! » Il faudra supporter le masque à gaz, les bottes et les gants en caoutchouc pendant 8 à 10 heures.

Quelques mois passent dans la chaleur et le sable. Je suis nommé maréchal des logis, puis j'apprends que nous sommes en partance au centre d'expérimentation de oasis à fort Saint-Laurent. Départ samedi 7 octobre à 1 heure du matin. Après quatre jours de voyage, nous parvenons sur la base d'IN AMGEL à Fort ST Laurent.

Mardi 7 novembre, après avoir gagné notre point d'observation à 2,8 km du point zéro, face à la montagne du « Tan Afféla » où doit avoir lieu la première explosion souterraine. Mise en place à 8 heures. Mission : observer si de fuites radioactives se produisent au cour de l'explosion qui a lieu à 11 h 30, nom de code « Agathe ». Beaucoup de poussière mais pas de fuite.

Durant notre séjour à IN AMGEL du 10 octobre au 13 novembre, on nous a distrait avec des excursions à L'Assékrem, Tamanrasset , Idelès ou encore IRAFOK. Retour à REGGAN le 18 novembre.

Gerboise verte étant la dernière explosion aérienne à REGGAN, nous effectuons quelques missions en zone contaminée sur le polygone de tir. Après 682 jours passés au CSEM, dans le désert de la soif, j'embarque, enfin, sur le paquebot EL DJEZAIR le 4 mai 1962, arrivée à MARSILLE le jour même.

Christian Pohyer - 12ème compagnie saharienne du matériel

J'ai effectué mon service militaire dans la 3ème compagnie du matériel à Montluçon. À la fin du peloton de brigadier, en juillet j'apprends mon affectation : après les vaccins, direction Colomb-Béchar.

J'avais 20 ans, la vie ne m'avait pas encore bien dégrossi, j'étais naïf, je me suis dit : chic, oasis, soleil piscine.

Très vite j'ai déchanté, direction Marseille, camp de transit Ste Marthe, l'hôtel n'était pas reluisant, puis bateau, le « ville d'Oran ».

Déjà dans la soûte, j'ai compris que j'allais fréquenter une autre culture, la musique, l'habillement, le regard, m'indiquait que je ne serais pas le bienvenu, croisière de 25 heures ; l'arrivée et le contrôles de la toute neuve police algérienne (l'armée aussi était en rodage, ils avaient un uniforme pour deux) qui m'a fait défaire tout mon paquetage, ne m'a pas manifesté de bienveillance.

Mers-el Kébir, deuxième hôtel (même nombre d'étoiles que Marseille), avant qu'on nous transporte, (camions bâchés, car les gamins nous jetaient des pierres) pour prendre le train, pas un Intercités, mais « La Rafale » train mythique, que beaucoup de sahariens ont pris, et 700 kilomètres de ce tortillard ne s'oublient jamais. Je me souviens avoir poireauter à la gare de Béchar dans une chaleur accablante et mort de soif. Cela restera aussi dans mes souvenirs. La 12 IIème compagnie saharienne du matériel était à côté de la légion et le capitaine fier et fringant utilisait pour sanctionner, non pas la prison, mais des jours de légion. Aussi quand il a demandé des volontaires pour aller à In-Amguel, dans le Hoggar, j'ai dit oui, dans son bureau il m'a simplement dit qu'il y faisait plus chaud. Je ne savais rien des activités de cette base. Il circulait que c'était une section disciplinaire ! j'ai pu voir par la suite que c'était plutôt une section à la discipline... Light.

J'ai donc pris un Dakota et là, j'ai souffert atrocement des oreilles (il s'agit de la pression différente), à l'atterrissage, les pompiers étaient encore présents car l'avion précèdent avait eu des difficultés, ça a été mon baptême de l'air, le confort rudimentaire composé de banquettes en bois, je pensais aux nombreux paras qui ont pris ce zingue ! Dès mon arrivée, j'ai aperçu la bite à Camille (Pour la partie culturelle, Camille étant je crois le prénom d'un ancien commandant de la base).

À In-Amguel, nous étions une section détachée de la 12 IIème compagnie pour réparer les véhicules, c'est-à-dire que nous avions principalement des ateliers qui réparaient des GBO, des Gazelles (GBC) 4x4, 6x6 jeeps, etc. On attendait de nous, moins de saluts, garde à vous, que de travail. Quand je suis arrivé, l'adjudant-chef qui m'a reçu n'était pas content car il attendait un Maréchal des logis et je n'étais que brigadier. Il m'a confié malgré tout la Station à diriger et notre tâche consistait à démonter des moteurs et étiqueter chaque pièce, la charger dans un container et renvoyer le tout en France. Je jetais certaines pièces à la zoubia . Je dois préciser que j'ai fait une spécialité après les classes « comptabilité des matières » qui me permettait d'étiqueter, *avec science*, ces matériels.

J'ai eu des désagréments importants, le premier et depuis Béchar, ce fut les punaises de lit ; redoutables, car leurs piqures pouvaient s'infecter et là-bas la moindre infection était inguérissable, les mouches collaboraient à l'infection. On n'arrivait pas à se débarrasser de ces bestioles, même en passant le lit au chalumeau. De toute manière, la moindre égratignure s'infectait et je n'avais trouvé en rentrant en permission que la poudre de pénicilline pour soigner.

Ensuite le pays qui est hostile, la chaleur, puis, le troisième souci, fut la dysenterie. Elle a démarré le 15 août, j'étais tellement anémié qu'on m'a transporté sur un brancard à l'hôpital du CEMO ; c'est là que j'ai vu des hommes contaminés par la radioactivité et qu'on orientait silencieusement vers Paris. Il y avait un infirmier légionnaire, sympa mais il fallait être dur au mal ! et au milieu de la petite place, un charognard sur son perchoir. Le symbole suffisait à comprendre qu'il fallait repartir sur ses deux jambes ; on m'a fait boire beaucoup de « contrex » et depuis c'est mon eau préférée.

Eloigné de la France, il y avait parfois une sorte de spleen, et heureusement nous avions un lieutenant qui essayait de nous rendre les week-ends un peu plus faciles, (les sous off piquaient des jeeps et sortaient chasser la gazelle) mais nous, on trouvait le temps long à jouer aux cartes dans la chambrée, le lieutenant nous a organisé une ballade jusqu'au refuge des frères du père de Foucaud. Ils vivaient en ermite sur le plateau de l'Assekrem, et s'occupaient un peu de météo ; ci-dessous sur le plateau. Nous leur avons amené des palettes de bois car évidemment le bois au Sahara est précieux. Puis J'ai découvert Tamanrasset, son marché ses Touaregs fiers, et, grand étonnement, deux petites religieuses en blanc qui faisaient office d'infirmières.

Arrivé en juillet 65, j'ai donc assisté à mon premier tir. Une grande rotation d'avions, Breguet et Nord-Atlas mais surtout des Breguet et des arrivages de recrues, avertissaient de l'imminence de la chose.

Nous leur avons amené des palettes de bois car évidemment le bois au Sahara est précieux. Puis J'ai découvert Tamanrasset, son marché ses Touaregs fiers, et, grand étonnement, deux petites religieuses en blanc qui faisaient office d'infirmières.

Arrivé en juillet 65, j'ai donc assisté à mon premier tir. Une grande rotation d'avions, Breguet et Nord-Atlas mais surtout des Breguet et des arrivages de recrues, avertissaient de l'imminence de la chose.

10 octobre 66, ce fut « **Corindon** » nous étions tous en ligne, fébriles devant les camions, gourdes et une couverture, le dosimètre couleur saumon sur la poitrine (à propos du dosimètre, tout était normal, nous disait on deux jours plus tard), nous étions là à nous regarder et attendre avec une égale inquiétude. Nous savions que si ça se passait mal, nous devions soit rejoindre la tortue - tortue, sorte d'énorme abri en forme de tortue pouvant servir à s'abriter en cas de danger nucléaire, il y en avait deux sur la base -, ou alors selon la gravité, rejoindre les camions pour s'enfuir vers l'Afrique noire.

L'explosion, à 11 heures, survient dans un énorme bruit sourd, suivie ensuite de l'onde de choc, assez violente car elle faisait décoller les camions du sol. L'angoisse montait, car, est ce que le nuage reviendrait sur nous ou s'éloignerait ? ; on ne le saura que plusieurs heures plus tard.

Ce qui m'a mis un doute sur » la propreté des essais », terme employé par la ministre Alliot-Marie pour parler de la dangerosité, ce fut le repas festif qui s'ensuivit : choix de deux plats, vins vieux, etc., jamais l'armée n'avait été aussi délicate avec nous. Suspect !

Je suis nommé brigadier-chef et je tombe de garde comme chef de poste ; j'avais des circuits à faire avec les maîtres-chiens pour relever des mouchards ; je n'étais pas rassuré car il y avait parfois des *autochtones* malveillants qui se planquaient notamment dans les dépôts de pneus.

Deuxième tir, **Tourmaline**, 20 Kt le 1er décembre, même scénario. Puis je pars en permission jusqu'à fin décembre.

Je suis parti fier de porter l'uniforme saharien, Képi bleu ciel, épaulettes rouges avec les croissants de lune, j'avais triché un peu en redressant mes grades (ça faisait pitaine), croix du sud sur un morceau de peau de gazelle, à la boutonnière.

Je suis parti un samedi, ce qui m'a permis de prendre le super constellation dit super-G, avec Stewart, déjeuner à bord, escale Marseille et atterrissage à Orly.

Le retour fut moins luxueux, Breguet 2 ponts, tout seul avec un général, qui a passé son temps à discuter avec les pilotes et moi, je me suis gelé. Escale à Oran.

Quelle a été ma joie de retrouver la chaleur saharienne, l'hiver il fait 30 maxi, à côté du froid que j'avais eu en France, j'appréciai.

J'ai repris mes activités ; je dois avouer que je me suis mis à beaucoup aimer ce pays ; si au début il fait peur, peu à peu on découvre la beauté du décor, notamment le soir : nous nous asseyons sur des pierres à attendre le film en plein air et on découvrait ce ciel d'un bleu azur qui soudan faisait apparaitre une à une des étoiles , jusqu'à chercher la grande ourse etc., la montagne alors changeait de couleur passant du rose au mauve, on voyait quelque fois la silhouette d'un mouflon se détachant de la crête ; nous étions assis, béats.

J'en garde une certaine nostalgie.

Et nous étions en train de polluer pour des centaines d'années, ce site.

Puis vint le treizième et dernier tir du Sahara, **Grenat** 15 Kt, un mardi à 11 heures. Il y a eu d'abord une petite explosion suivie aussitôt d'une, beaucoup plus forte ; ce qui m'a choqué, c'est de découvrir, plusieurs heures après, une fois le nuage dissipé qu'il ne restait de la montagne qu'un énorme tas de pierre.

J'ai été libéré fin Mars ; j'ai donc fait le chemin inverse, retour dans ma compagnie à Colomb-Béchar, en Nord- Atlas, banquettes en fer, confort rustique, avec un peu d'inquiétude car les Nord, en fin de carrière, tombaient souvent en panne et j'en avais vu qui arrivaient à la base avec un seul moteur. Ensuite, nous avons repris le super train « La Rafale » mais avec plus d'assurance qu'à l'aller ; j'avais un copain qui ramenait un dob, dans sa chemise (ça nous a permis en posant ce lézard sur le siège du compartiment dans le train Marseille-bordeaux d'avoir plus de place).

Nous avons repris le bateau ; j'ai abandonné les djellabahs trop lourdes à porter. Puis débarquement à Marseille et normalement, camp de transit, mais au premier feu rouge, nous avons sauté du camion et sommes vite partis à la gare St Charles et direction Bordeaux.

Un mois plus tard, j'amènerai le reste de mes affaires militaires à la gendarmerie. Libéré.

Pas totalement, car à propos de la radioactivité, je sais, qu'après ce séjour, on reste longtemps à se demander, si et quand, on va tomber malade, j'ai gardé une certaine inquiétude ; quelles conséquences visibles ou invisibles, peuvent advenir. On a toujours un doute.

MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet de la Ministre déléguée
auprès de la Ministre des Armées

Le directeur du Cabinet
Réf : ARM/SDC/BCM/QP/LMR /1727

Paris, le 16 SEP. 2020

Madame,

Par lettre du 30 juillet dernier, vous avez appelé l'attention de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées sur les conditions d'attribution de la demi-part supplémentaire de quotient familial au titre de l'impôt sur le revenu aux veuves d'anciens combattants.

Il convient tout d'abord de rappeler que l'article 4 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, modifiant l'article 195 du code général des impôts (CGI), prévoit que le quotient familial des personnes âgées de plus de 74 ans et bénéficiaires de la retraite du combattant ou d'une pension servie en vertu des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est majoré d'une demi-part supplémentaire. En cas de décès de l'ouvrant droit, cette disposition est applicable au conjoint survivant âgé de plus de 74 ans.

Par principe, le conjoint survivant bénéficie de la demi-part fiscale dès lors que l'ancien combattant en a lui-même bénéficié. En effet, il s'agit d'une forme de reconnaissance de la Nation pour les services que ce dernier a rendus. C'est un principe fondamental qui justifie l'existence de cette demi-part.

La modification du dispositif prévu par l'article 195 du CGI précité faisait partie des revendications portées depuis de nombreuses années par les associations d'anciens combattants. Ainsi, comme la ministre déléguée s'y était engagée, la question relative à l'attribution de la demi-part fiscale a été inscrite parmi les sujets qui ont été étudiés dans le cadre de la concertation initiée, depuis 2017, avec les associations représentatives du monde combattant.

L'extension des conditions d'attribution de la demi-part fiscale aux anciens combattants et, par conséquent, à leurs veuves, a été inscrite à l'article 158 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, qui prévoit la modification du f du 1 de l'article 195 du CGI précité. Ainsi, à compter de l'entrée en vigueur de cette nouvelle disposition, le 1er janvier 2021, les veuves d'anciens combattants pourront bénéficier de l'attribution de la demi-part fiscale, à compter de leurs 74 ans, même si l'ancien combattant est mort entre 65 ans et 74 ans, et n'a donc pas pu lui-même en bénéficier.

.../...

Madame Michèle VIARD
5 rue Jacques Boutrolle d'Estaimbuc
76130 Mont-Saint-Aignan

Cette mesure constitue une avancée très favorable pour le monde combattant. Dans la mesure où le bénéfice de la retraite du combattant n'est accordé qu'à partir de 65 ans, le Gouvernement n'envisage pas une extension des conditions d'attribution de la demi-part fiscale aux conjoints d'anciens combattants décédés avant 65 ans.

En regrettant de ne pouvoir vous donner une réponse plus favorable, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes hommages respectueux.

Eric LUCAS

réinventons / notre métier

AXA Prévoyance & Patrimoine

Votre Avenir / Notre expertise

OFFRE SPÉCIALE SANTÉ AVEN

Prévoyance
Retraite
Placements
Fiscalité

Votre Agent général AXA Prévoyance & Patrimoine :

Thomas SACHER
Tél. 02 47 20 88 46

RENCONTRE ECOLE DES PORTES DRAPEAUX DU FINISTERE

Aujourd'hui je me suis rendu à PLEYBEN en compagnie de Jean Luc, porte-drapeau de l'AVEN 29, à la fin de session de la 1re promotion de l'Ecole des Porte-Drapeaux du Finistère.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame le maire, du directeur de l'ONAC-VG, de différentes associations patriotique.

Elle s'est déroulée de la façon suivante :
- remise des coiffes
- remise symbolique de drapeau
- remise de la médaille de porte-drapeau à quelques récipiendaires.

Les élèves sont des jeunes qui veulent s'investir au sein d'association patriotique mais également d'anciens qui désirent un compléments de formations.

J'ai pu présenter l'AVEN à Madame le Maire, nouvellement élue ainsi qu'au directeur de l'Ecole qui m'a laissé entendre que je pourrais être sollicité lors de la prochaine promotion pour présenter l'AVEN au nouveaux élèves

Denis LARDIER

Président AVEN 29 et 22

Cérémonie

« André KNEZIC Président Départemental du Cher (18) a porté nos couleurs lors de la cérémonie du 11 novembre. Répondant à l'invitation de Mme la Maire Muriel LECLEIR commune de CERBOIS (18) il fut le seul porte drapeau présent à cet hommage National.

Merci André »

AVIS DE DECES 4e trimestre

Mr LORQUIN Jean Paul - de l'Aisne (02) ancien de Polynésie décédé le 15 septembre 2020
Mr TERRAIN Michel - de Paris (75) ancien de Polynésie décédé le 18 septembre 2020
Mr GLORIEUX Maurice - du Tarn (81) ancien du Sahara décédé le 25 septembre 2020
Mr BERCHE Michel - de l'Hérault (34) Ancien du Sahara décédé le 25 septembre2020
Mr LE DEM Pierre - de l'Hérault (34) ancien de Polynésie décédé le 1er octobre 2020
Mr CHESNEAU Gérard - de l'Aisne (02) ancien du Sahara décédé le 05 octobre 2020
Mr LEGRU Léandre - du Pas de Calais (62) ancien du Sahara décédé le 18 octobre 2020
Mr JEANNIN René - de l'Yonne (89) ancien du Sahara décédé le 22 octobre 2020
Mr PINEAU Gabriel - de Maine et Loire (49) ancien du Sahara décédé le 23 octobre 2020
Mr MORLET Emile - de Haute Marne (52) ancien du Sahara décédé le 09 novembre 2020
Mr PEYRACHON Guy - du Rhône (69) ancien du Sahara décédé le 17 novembre 2020

Recherche

Jean François Collot

Je suis arrivé en juillet 1965 à Papeete.

J'étais dans les Transmissions au GTT815.

J'étais sous officier Sergent puis sergent chef étant engagé.

A l'arrivée, on ma fait faire l'enterrement des lignes avec une section de Légion et ses engins.

Ensuite j'ai fait les installations téléscripteur à Papeete puis à Hao ensuite à Muru ou je suis arrivé fin 1965 ou début 1966.

J'ai fait les installations dans le blokhaus des Transmissions (réception et emission) et suis resté comme responsable jusqu'à mon départ.

J'ai également été contaminé après un tir prés d'un blockhaus pas loin de Denise ou nous avions des enregistreurs.

Je suis resté à Muru jusqu'en 08/1967 dans les Farés puis sur la Maurienne pendant les tirs.

J'ai donc « profité » des 2 premières campagnes donc 9 Tirs.

J'ai reçu les portes clés en nacre des premiers tirs (je les ai encore) comme « cadeau » pour avoir été contaminés.

« Autorisation de se baigner mais il ne fallait pas toucher le fond » et jamais de dosimètre contrairement à ce qu'ils disent.

Je suis né le 16/08/1943 donc à Muru j'avais 23 ans.

J'étais dans un Faré avec un camarade Philippe Galand que je n'arrive pas a retrouvé.

Merci d'avance si Vous pouvez retrouvr trace de sous officier se trouvant en même temps que moi à Muru.

Je sais qu'il y en avait beaucoup quand nous étions au Mess mais la mémoire s'effaçant je ne me rappelle pas de beaucoup.

jfcollot@aol.com

Tél : 06 09 74 52 32 ou 04 50 43 67 05

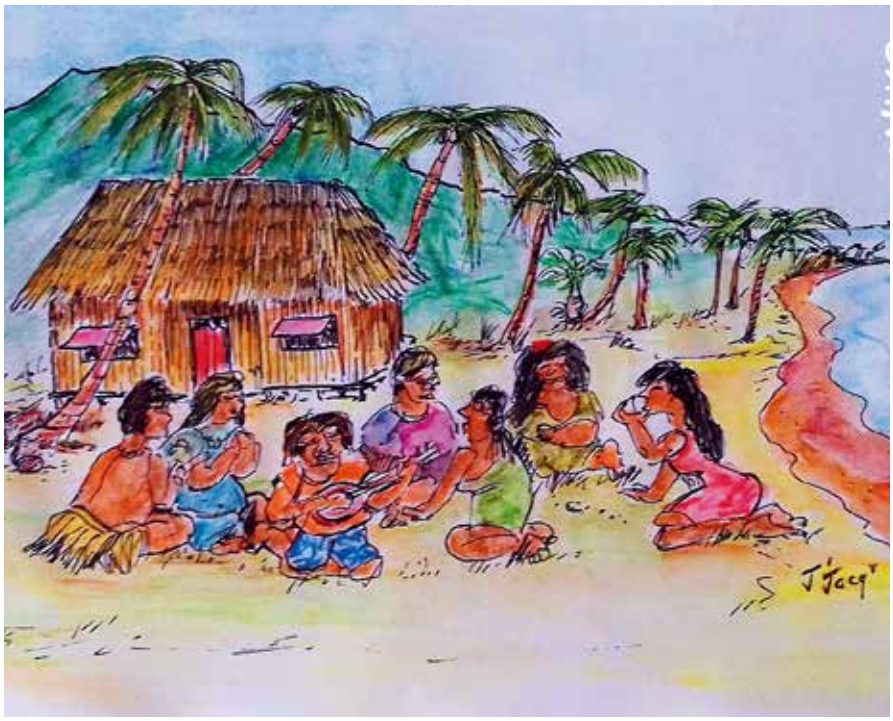

RESPONSABLES JURIDIQUES

RÉGIONS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

- **Alain VALON :**
  1 rue des Vergers
  01500 Ambérieu-en-Bugey
  Tel : 06 76 00 83 73
  alainvalon@wanadoo.fr

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ :

Bourgogne

- **Arlette DELLAC**
  les Joncs
  81500 Montcabrier
  Tel : 05 63 58 74 48
  Tel : 06 37 06 90 69
  dellacaven@wanadoo.fr

Franche Comté

- **Patricia GRENIER**
  4 rue du Lavoir
  25680 Bonnal
  Tel : 03 81 86 93 75
  aven25.pg@orange.fr

BRETAGNE :

Morbihan - Ile & Vilaine

- **Christian COULON**
  17 allée des PLATANES
  56270 Ploemeur
  Tel : 07 82 34 58 02
  aven56@orange.fr

Finistère - Côte d'Armor

- **Denis LARDIER**
  6, rue An DUCHEN
  25590 Rosnoen
  Tel : 06 87 67 68 30
  dlardier29@gmail,com

CENTRE VAL DE LOIRE :

- **Jean-Louis CAMUZAT**
  6 rue des Cédres
  41140 Noyers sur Cher
  Tel : 06 72 77 33 65
  aven.jlcamuzat@gmail.com

GRAND EST :

- **Patricia GRENIER**
  4 rue du Lavoir
  25680 Bonnal
  Tel : 03 81 86 93 75
  aven25.pg@orange.fr

Hauts de France

- **Jean-Louis CAMUZAT**
  6 rue des Cédres
  41140 Noyers sur Cher
  Tel : 06 72 77 33 65
  aven.jlcamuzat@gmail.com

NOUVELLE AQUITAINE :

Aquitaine

- **Robert ADROT**
  204, Amiral Hebrard
  40660 Biscarosse
  Tel : 05 58 78 83 65
  ronie40@orange.fr

Poitou Charentes / Limousin

- **Claude TESTE**
  5, rue Charles Gounod
  17138 Saint-Xandre
  Tel : 06 72 10 11 80
  aven.17clteste@gmail.com

Normandie :

- **Yanick BOURREL**
  5, rue de Conches
  27000 Evreux
  Tel : 06 83 36 28 99
  yanick.bourrel@gmail.com

OCCITANIE :

Languedoc Roussillon :

- **Arlette DELLAC**
  les Joncs
  81500 Montcabrier
  Tel : 05 63 58 74 48
  Tel : 06 37 06 90 69
  dellacaven@wanadoo.fr

MIDI PYRÉNÉES :

- **Arlette DELLAC**
  les Joncs
  81500 Montcabrier
  Tel : 05 63 58 74 48
  Tel : 06 37 06 90 69
  dellacaven@wanadoo.fr

- **Jean-Jacques GOURDE**
  12, allée Val d'Arly
  31850 Montrabe
  Tel : 05 61 84 63 71
  gourde.jeanjacques@free.fr

PARIS IDF :

- **Jean-Louis CAMUZAT**
  6 rue des Cédres
  41140 Noyers sur Cher
  Tel : 06 72 77 33 65
  aven.jlcamuzat@gmail.com

PACA CORSE :

- **Georges REYNIER**
  Habac de Chadourene
  04660 Champtercier
  Tel : 06 77 77 58 22
  georey@wanadoo.fr

Pays-de-Loire

- **Gérard MAILLARD**
  Le bois aux Geais
  49140 Seiches-sur-Loire
  Tel : 06 71 61 42 49
  aven49g-maillard@orange.fr

- **Olivier MOREAU**
  9, Impasse de la haie le clos du bocage
  44210 Pornic
  Tel : 06 06 96 45 80
  olivier.moreau@yahoo.fr

RESPONSABLES JURIDIQUES NATIONNAUX

- **Arlette DELLAC**
  les Joncs
  81500 Montcabrier
  Tel : 05 63 58 74 48
  dellacaven@wanadoo.fr

- **Jean-Louis CAMUZAT**
  6 rue des Cédres
  41140 Noyers sur Cher
  Tel : 06 72 77 33 65
  aven.jlcamuzat@gmail.com

- **Patricia GRENIER**
  4 rue du Lavoir
  25680 Bonnal
  Tel : 03 81 86 93 75
  aven25.pg@orange.fr

- **Christian COULON**
  17 allée des PLATANES
  56270 Ploemeur
  Tel : 07 82 34 58 02
  aven56@orange.fr